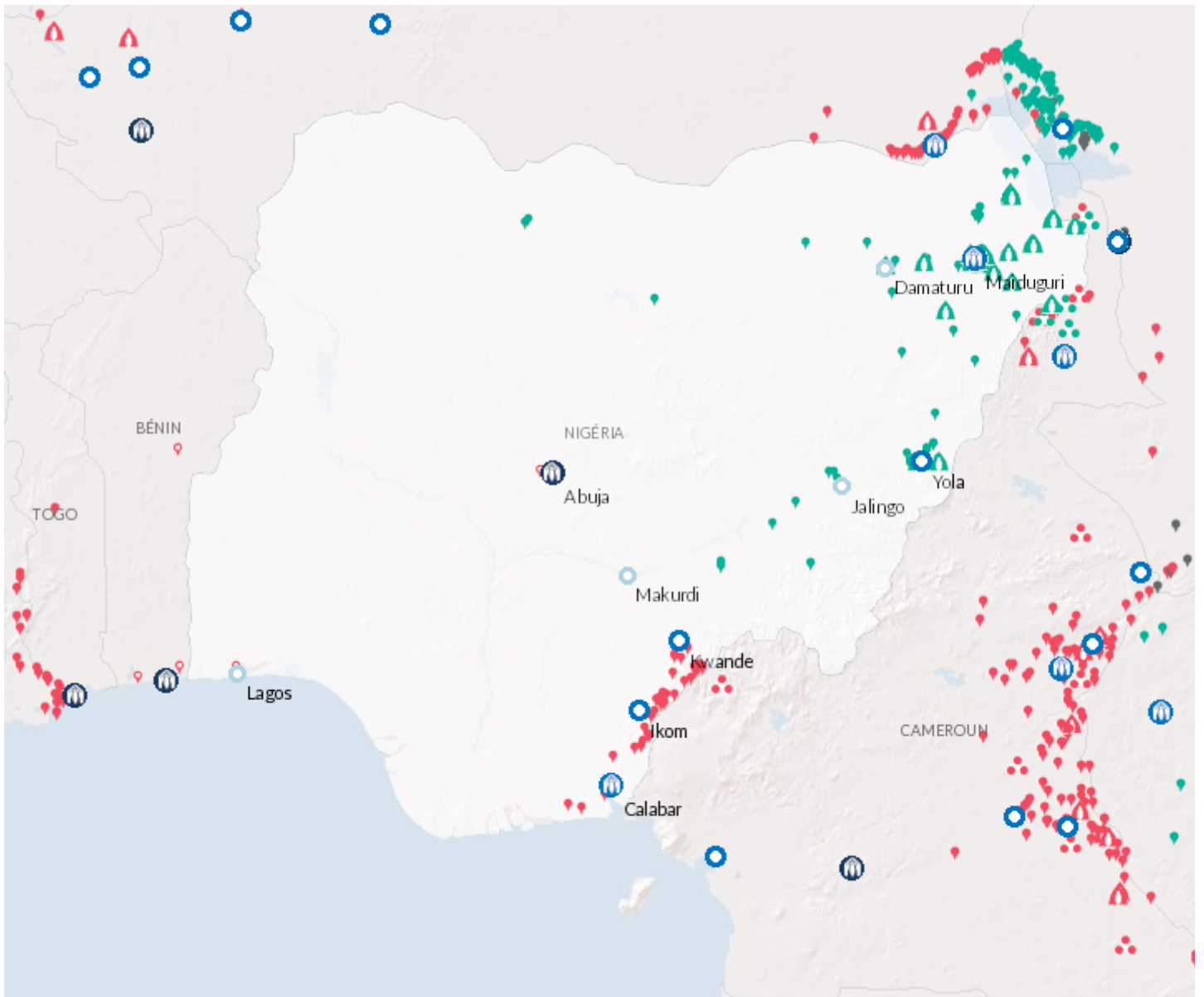


# Rapport de fin d'année 2017

27/7/2018

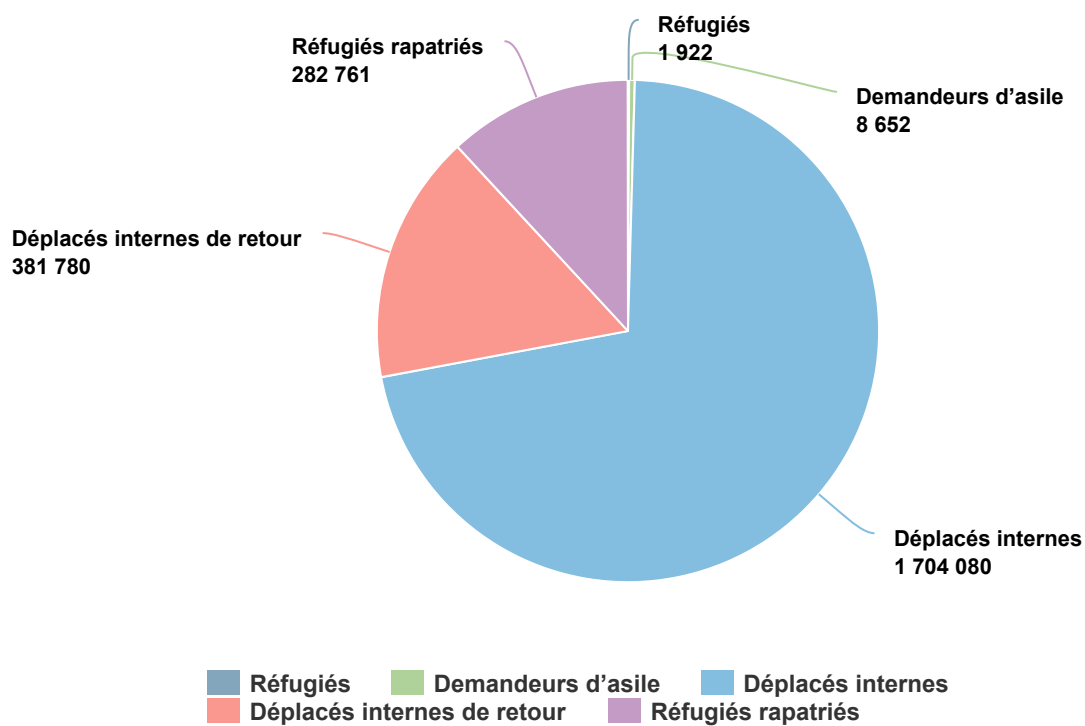
## Opération: Nigeria



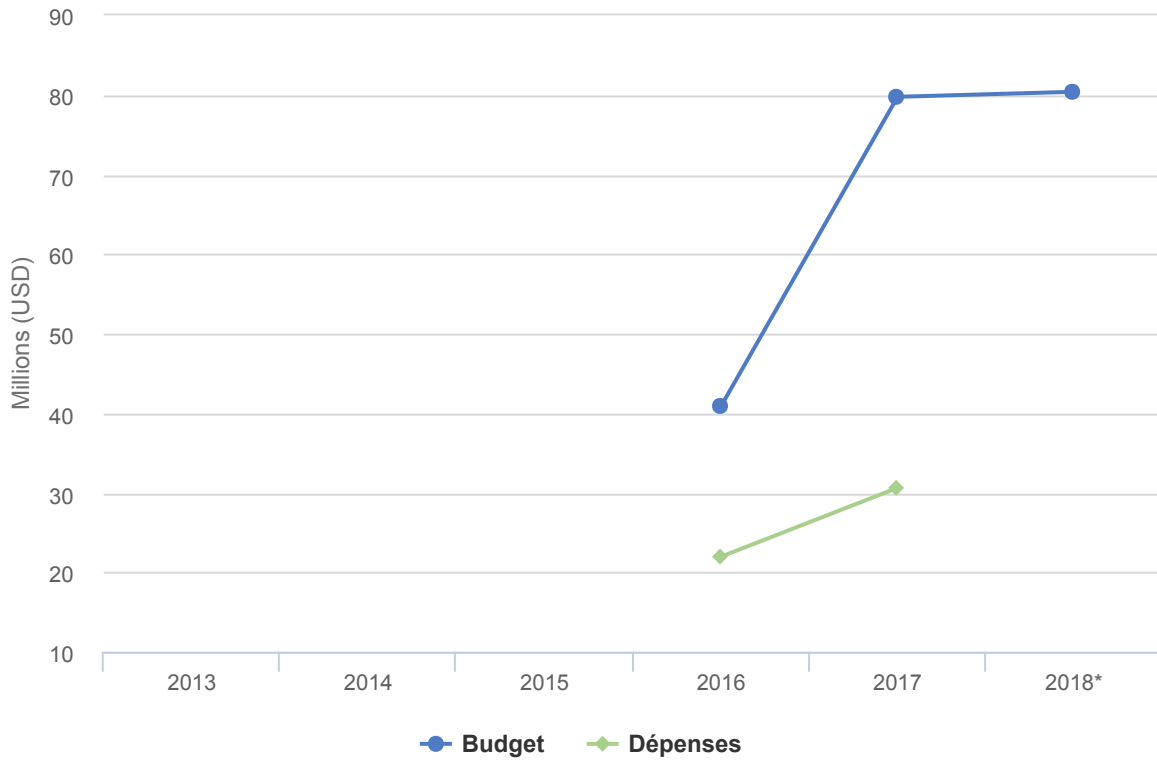
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# - 18% EN 2017

<b>2017</b>	2,379,195
<b>2016</b>	2,911,012



## Budgets et Dépenses - Nigeria



## Contexte opérationnel

Le Nigéria a continué de souffrir de l'absence d'organismes appropriés d'administration civile, de police et autres institutions chargées du respect de la loi pour garantir l'état de droit. De vastes parties du nord-est du pays sont demeurées sous contrôle militaire. La poursuite des interventions de protection au milieu des hostilités entre les forces gouvernementales et les groupes armés non étatiques est demeurée difficile. L'engagement de tous les acteurs à protéger et aider les déplacés internes, complété par la recherche de solutions durables, est indispensable, alors que les besoins de protection des civils au nord-est restent dans l'ensemble insatisfaits.

En 2017, les opérations de lutte contre l'insurrection au nord-est ont permis une amélioration relative de la sécurité. Les acteurs humanitaires ont donc pu avoir accès aux populations touchées dans de nouvelles zones. De plus, le Gouvernement a pris des initiatives pour remettre en état les infrastructures détruites dans les zones de retour, à savoir Bama, Damasak et Monguno. Cependant, l'accès aux zones récemment libérées de Boko Haram a été circonscrit aux villes chefs-lieux des zones de gouvernement local, où les déplacements du HCR ont été limités à des zones de sécurité. En outre, les restrictions de mouvement imposées par les militaires ont empêché les civils de pratiquer toute forme d'activité de subsistance. Pour ces raisons, les civils étaient obligés de vivre dans des camps officiels surpeuplés, où l'assistance est délivrée sous les auspices des forces militaires, ce qui restreint l'espace humanitaire.

Même si l'amélioration des conditions de sécurité a permis aux acteurs humanitaires d'avoir accès à des zones nouvellement libérées, les restrictions de déplacement sont demeurées en vigueur. La circulation routière du personnel des Nations Unies a été interdite, y compris dans les principales zones de retour. Les déplacements dans ces zones ne pouvaient s'effectuer qu'à bord d'hélicoptères du Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS). Les plateformes humanitaires à Gwoza et Ngala étaient opérationnelles, mais la sécurité est restée préoccupante.

## Tendances démographiques

En 2017, le Nigéria a accueilli près de 2 000 réfugiés et quelque 8 700 demandeurs d'asile, principalement originaires du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la République arabe syrienne et d'autres pays.

Fin 2017, le nombre de déplacés internes de retour s'élevait à 1,2 million, dont la majorité est revenue de différents camps et communautés hôtes à Maiduguri dans des sites où les infrastructures sont endommagées et les services n'ont pas encore été remis en état.

Près de 283 000 réfugiés nigériens sont revenus du Cameroun (53 pour cent), du Niger (47,9 pour cent) et du Tchad (0,1 pour cent), dont 94 pour cent n'étaient pas enregistrés dans les pays d'asile et sont rentrés spontanément, sans assistance du HCR. Toutefois, les plus vulnérables et ceux auxquels il était possible d'avoir accès ont bénéficié d'une aide à leur arrivée. Sur la population de rapatriés, 51 pour cent étaient des femmes et des filles et 55 pour cent des enfants.

Vers la toute fin de 2017, le Nigéria a assisté à l'arrivée de réfugiés en provenance du Cameroun, après les manifestations au Cameroun anglophone qui ont commencé en octobre 2016.

## Chiffres clés

- 893 170 personnes relevant de la compétence du HCR ont été aidées, dont la majorité (86 pour cent) vivait dans les zones les plus touchées par l'insurrection dans l'État de Borno

- 139 080 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu des documents juridiques pour prévenir les risques de protection résultant d'un manque de papiers d'identité
- 11 650 personnes vulnérables, en particulier des ménages dirigés par des femmes, ont bénéficié d'interventions de subsistance
- 2 940 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de plusieurs interventions de protection, dont une représentation légale au tribunal, des conseils juridiques, des visites dans les centres de détention et les prisons

#### Principales réalisations

##### En 2017 :

- Le HCR a mis en œuvre une stratégie opérationnelle axée sur la protection, visant à aider le Gouvernement et les autorités à établir un système opérationnel de coordination et de protection des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes, des apatrides, des rapatriés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR. Une priorité particulière a été accordée à la réponse de protection donnée à la crise des déplacements dans le nord-est ;
- En sa qualité de responsable du groupe sectoriel de la protection, le HCR s'est concentré sur le traitement des violations les plus graves des droits de l'homme des personnes obligées de s'enfuir de chez eux, notamment les femmes et enfants les plus vulnérables et les personnes âgées. Ces activités incluaient la coordination de la protection, le suivi de protection et le dépistage des problèmes, la protection communautaire, les activités de coexistence pacifique et de consolidation de la paix, le plaidoyer sur le cadre juridique et politique, l'accès à la justice et la sensibilisation aux droits garantis par la loi, ainsi qu'une assistance matérielle ciblée et des interventions en matière d'abris d'urgence pour les plus vulnérables ;
- Conjointement avec le PNUD, l'organisation a publié une stratégie sur la protection, le retour et la reprise pour le nord-est, qui a été présentée à la Conférence d'Oslo en février 2017, suivie d'un plan d'action pour progresser vers des solutions durables et contribuer à la résilience des communautés touchées dans les zones affectées ;
- Le HCR a renforcé ses capacités en personnels de protection dans les États de Borno, de Yobe et d'Adamawa, ce qui a facilité la notification des problèmes par les communautés et leur accès aux services nécessaires ;
- Afin de rapprocher la justice de la population, le HCR a établi des tribunaux mobiles dans deux camps de déplacés internes et a déployé un système de gestion des affaires ;
- Les Gouvernements camerounais et nigérian ont signé un accord tripartite avec le HCR pour des rapatriements volontaires de réfugiés nigériens depuis le Cameroun vers le Nigéria, dans la sécurité et la dignité. La commission tripartite et le groupe de travail technique prévoient une approche progressive du rapatriement volontaire en 2018 ;
- Le HCR a mobilisé les parlementaires sur la nécessité de transposer la Convention de Kampala sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique dans la législation nationale, par le plaidoyer auprès de la Commission sur les réfugiés, les déplacés internes et les initiatives dans le nord-est au sein de la Chambre nigérienne des Représentants, notamment par des ateliers de consultation sur la finalisation du projet de loi sur les déplacés internes ;
- Le HCR a apporté une réponse d'urgence à l'afflux de réfugiés camerounais dans l'État de Cross River.

### Besoins non satisfaits

L'opération du HCR au Nigéria n'a été financée qu'à 40 pour cent, ce qui explique que beaucoup de besoins n'aient pu être satisfaits.

- Malgré les progrès accomplis en 2017, près de 78 100 ménages de déplacés internes ont continué de vivre dans des abris de fortune dans des sites assimilés à des camps et dans des communautés hôtes.

- En dépit du besoin important d'articles de secours essentiels, le HCR n'a ciblé que les plus vulnérables et n'a donc pu atteindre d'autres personnes nécessitant une telle assistance.
- Le HCR a pu commencer une intervention d'urgence limitée pour répondre à l'afflux de réfugiés venant du Cameroun, qui a commencé pendant le dernier trimestre de 2017, mais, du fait des ressources restreintes, la plupart des besoins sont demeurés insatisfaits.



# Dépenses 2017 - Nigeria | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget final</b>	<b>5,942,897</b>	<b>30,235,482</b>	<b>43,588,668</b>	<b>79,767,048</b>
	-5,910,552	15,746,643	8,414,038	18,250,129
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>-5,910,552</b>	<b>15,746,643</b>	<b>8,414,038</b>	<b>18,250,129</b>

<b>Dépenses par objectif</b>				
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	185,688	158,184	0	343,872
Aide juridique et recours judiciaires	0	268,069	491,348	759,417
<b>Sous-total</b>	<b>185,688</b>	<b>426,253</b>	<b>491,348</b>	<b>1,103,289</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Enregistrement et établissements des profils	0	546,320	1,212,541	1,758,862
Procédures de détermination du statut de réfugié	196,901	0	0	196,901
Documents individuels	0	0	781,793	781,793
<b>Sous-total</b>	<b>196,901</b>	<b>546,320</b>	<b>1,994,334</b>	<b>2,737,555</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Protection contre les conséquences des conflits armés	0	372,580	1,539,492	1,912,071
Prévention et interventions liées aux VSS	98,475	258,530	811,488	1,168,493
Risques de détention arbitraires	0	131,205	0	131,205
Protection des enfants	64,381	287,970	357,034	709,384
<b>Sous-total</b>	<b>162,856</b>	<b>1,050,284</b>	<b>2,708,014</b>	<b>3,921,153</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	115,120	0	0	115,120
Sécurité alimentaire	380,782	0	0	380,782
Eau	0	285,245	0	285,245
Hygiène et assainissement	0	434,041	0	434,041
Abris et infrastructures	223,084	3,972,043	1,655,418	5,850,545
Énergie	45,260	361,989	0	407,249
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	252,698	3,045,543	905,990	4,204,231



	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	81,702	130,691	171,030	383,424
Éducation	87,473	0	0	87,473
<b>Sous-total</b>	<b>1,186,121</b>	<b>8,229,553</b>	<b>2,732,438</b>	<b>12,148,112</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	0	257,631	483,056	740,687
Coexistence avec les communautés locales	0	408,035	187,123	595,158
Autosuffisance et moyens d'existence	109,633	1,776,752	689,845	2,576,230
<b>Sous-total</b>	<b>109,633</b>	<b>2,442,418</b>	<b>1,360,024</b>	<b>3,912,075</b>
<b>Solutions durables</b>				
Stratégie pour la recherche de solutions globales	41,112	0	342,060	383,172
Retour volontaire	0	851,415	0	851,415
<b>Sous-total</b>	<b>41,112</b>	<b>851,415</b>	<b>342,060</b>	<b>1,234,587</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	275,244	321,818	524,964	1,122,026
Gestion et coordination des camps	0	545,543	176,875	722,418
Relations avec les donateurs	0	133,158	656,525	789,683
<b>Sous-total</b>	<b>275,244</b>	<b>1,000,519</b>	<b>1,358,364</b>	<b>2,634,127</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Gestion des opérations, coordination et appui	311,059	1,254,577	1,356,478	2,922,114
<b>Sous-total</b>	<b>311,059</b>	<b>1,254,577</b>	<b>1,356,478</b>	<b>2,922,114</b>
<b>Dépenses totales en 2017</b>	<b>2,468,614</b>	<b>15,801,339</b>	<b>12,343,061</b>	<b>30,613,014</b>